

## INSCRIPTION A L'EXAMEN INTERCANTONAL POUR OSTEOPATHES (1<sup>ère</sup> Partie)

Nous vous prions de transmettre lors de votre inscription toutes les annexes obligatoires figurant sur le talon d'inscription et sous la forme requise (copies authentifiées). Seuls les dossiers complets seront pris en considération pour l'inscription à la session requise. Documents manquants sont à lister sous «remarques».

Prière de remplir et cocher ce qui convient!

1<sup>ère</sup> partie de l'examen  répétition

Année .....

Langue d'examen: Français  Allemand  Italien

Nom ..... Prénom(s) .....

Date de naissance ..... Sexe féminin   
masculin

Nationalité ..... Lieux d'origine (étrangers: lieu de naissance) .....

Numéro AVS .....

Téléphone .....

Adresse .....

e-mail .....

Remarques .....

Lieu et date ..... Signature .....

### Annexes

Selon règlement concernant les examens pour ostéopathes du 23 novembre 2006

1<sup>ère</sup> partie de l'examen (art. 13):

- Art. 11 al. 1

- maturité fédérale, maturité reconnue au niveau fédérale ou certificat équivalent (étranger)
- une attestation originale ou une copie certifiée conforme de l'école attestant que le/la candidat/e a suivi 6 semestres à plein temps dans l'école et qu'il/elle a réussi les examens de fin de troisième année.
- une copie certifiée conforme du diplôme d'ostéopathe si disponible
- extrait actuel du casier judiciaire central, datant de moins de trois mois
- copie d'une pièce d'identité en cours de validité (recto – verso)
- document attestant d'un lien avec la Suisse si nécessaire (par ex. nationalité suisse, domicile légal en Suisse, autorisation de travail ou de séjour en Suisse, contrat de travail, formation en ostéopathie en Suisse)

A retourner à:

CONFERENCE SUISSE DES DIRECTRICES  
ET DIRECTEURS CANTONAUX DE LA SANTE (CDS)  
Speichergasse 6, Postfach, CH – 3001 Berne  
Tél.: ++41 31 356 20 20